



Une vérité qui dérange...?

Depuis près de 6 mois, on assiste à un activisme peu habituel de la part du Maire de Villars, avec une accélération ses derniers jours (voir l'article du Progrès du 24 septembre et le dernier numéro du Villardaire).

Qu'en est-il réellement?

Aujourd'hui, la majorité municipale de Villars est extrêmement isolée sur le dossier du transfert du magasin Décathlon. En effet, à la quasi totalité, les élus du Scot Sud Loire ont décidé le 25 juin dernier de stopper l'extension de la zone commerciale de Villars-Montravel, en approuvant un Document d'Aménagement Commercial (DAC). Leur objectif est de créer un meilleur équilibre commercial dans notre région : en arrêtant de construire des grandes surfaces en périphérie des villes, on conforte le commerce de proximité des centres villes et des bourgs, ce qui est bon pour l'environnement (moins de voitures et de parkings!) et le lien social (la relation privilégiée qui existe entre un commerçant et ses clients).

Comme tous les habitants du Sud Loire, vous pouvez faire part de votre avis sur le DAC, lors de l'enquête publique qui se déroule du 28 septembre au 28 octobre. Passez en mairie consulter le dossier, et adressez vos remarques et avis à Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, Scot Sud Loire, 46, rue de la télématique, BP 811, 42 952 Saint Etienne Cedex 9, ou par mail : accueil@scot-sudloire.fr. Vous voulez donner votre avis mais vous avez besoin d'aide ou de plus d'informations sur ce dossier : contactez-nous (voir nos coordonnées en bas de page),

Pourquoi la majorité municipale s'entête pour le transfert de Décathlon?

A plusieurs reprises, le Maire de Villars a expliqué que ce n'était pas pour des raisons financières, la taxe professionnelle étant aujourd'hui versée à St-Etienne Métropole. Ce serait pour accompagner le développement des entreprises de sa commune qu'il est favorable au transfert de Décathlon... (rappelons que le projet supprimerait 5,4 hectares de terres aujourd'hui cultivées, pour créer un bâtiment 6 fois plus grand que l'actuel, passant de 1300 m² à 8000 m² au moins!)

Est-ce que Villars a vraiment besoin de créer de nouvelles grandes surfaces? Le rôle d'un maire n'est-il pas de se préoccuper plus de l'intérêt général de ses concitoyens que de l'intérêt d'une entreprise privée?

La position de notre association est claire : nous n'avons rien contre le développement de Décathlon, MAIS PAS DANS DES PRES ET A VILLARS ALORS QUE NOTRE REGION A DES ZONES DE FRICHES INDUSTRIELLES QUI MERITENT D'ETRE REHABILITEES!

Dernière minute : lors du Conseil Municipal du 22 septembre, la majorité municipale a approuvé la révision partielle du PLU afin de rendre possible le transfert de Décathlon! Comme un seul homme, toutes les personnes ci-après ont apporté leur voix : Paul Celle, Christine Roux, Christian Leyreloup, Camille Villeneuve, Bernard Viel, Viviane Cognasse, Jean-Marc Masson, Régine Faure, Patrick Asséna, André Laurent, Véronique Roustain, Michèle Pouquet, Pierre Lafay, Brigitte Palle, Gérard Paris, Dominique Barrou, Georges Baudot, Youcef Mébarkia, Yvette Vallot, Jordan da Silva, Liliane Dufour, J.Gabriel Gonnet, Sylvain Cernuta.

Tous ces élus font fi de la décision prise par le Scot le 25 juin dernier, ils sont donc d'accord pour remplacer 5,4 hectares de terres cultivées par un «maxi» Décathlon. Pour eux, les problèmes de bruit, de circulation, de pollution et de destruction des paysages à Villars sont donc sans importance. On pensait que la Provende (KFC, El Rancho, Gamm Vert) servirait d'exemple, mais ce n'est pas le cas puisqu'ils sont d'accord pour reproduire les mêmes erreurs...

Après l'entêtement, le mensonge?

Vous avez pu lire dans le dernier Villardaire et dans le Progrès du 25 juin une interprétation de la réalité. Il est faux de dire que 1200 à 2000 logements seront construits dans le secteur de l'Hayassière (derrière Auchan) : la vérité est que c'est à la Mairie de Villars de choisir ce qu'elle veut faire de cette zone, personne ne lui impose rien. La seule chose qui est aujourd'hui imposée à Villars, c'est d'arrêter de développer les grandes surfaces. Mais comme cette décision ne plait pas à la majorité municipale, ils agitent le chiffon rouge pour tenter d'effrayer la population.

Vous l'aurez compris, malgré la tentative de récupération politique à laquelle s'est livrée la majorité municipale dans le dernier numéro du Villardaire, Sos Villars est bien décidée à tout mettre en œuvre pour défendre le cadre de vie des Villardaires, que cela plaise ou non à l'actuelle majorité.

Plus de 150 villardaires adhérent déjà à SOS Villars. Si vous contestez les choix de la municipalité en matière d'urbanisme, rejoignez-nous. Pour cela il vous suffit de retourner le bulletin ci-dessous.

Comptant sur votre soutien,

Le Président de SOS Villars
Xavier Valette

ADHESION SOS VILLARS (bulletin ci-dessous à renvoyer)

Nom : Adresse : Email :

10 € autre montant : Mode de paiement : chèque à l'ordre de SOS Villars liquide

date : signature :

Notre adresse : SOS Villars - Poste restante-42390 Villars Email : sosvillars@laposte.net